



## **AKTO signe une convention avec la ministre du Travail sur le FNE-Formation à hauteur de 75 millions d'euros, afin de soutenir les entreprises et salariés de ses branches professionnelles**

**AKTO, l'OPCO des entreprises à forte intensité de main d'œuvre, signe mardi 23 mars une convention avec la ministre du Travail Elisabeth Borne portant sur le FNE-Formation. Ce dispositif de maintien dans l'emploi via la formation s'inscrit dans le cadre du plan France relance, et représente un soutien financier de 75 millions d'Euros en 2021 pour les branches adhérentes d'AKTO**

Lancé en 2020 pour soutenir les salariés face à l'ampleur de la crise économique et sociale, le dispositif FNE-Formation avait mobilisé 280 millions d'euros en faveur des secteurs les plus touchés par l'activité partielle. Le rôle prépondérant d'AKTO dans la mobilisation de ses crédits, et dans l'appui au montage des projets de formation, au bénéfice des salariés relevant des branches d'AKTO, **a permis de former 161 372 stagiaires, dans plus de 8000 entreprises. C'est ainsi, un budget de 87,8 millions d'euros de FNE qui a été mobilisé.**

**Les 27 branches professionnelles adhérentes d'AKTO sont frappées de plein fouet par la crise sanitaire et économique. Au premier rang les branches de l'hébergement-restaurations, du transport aérien, et de la Prévention-sécurité** subissent les impacts du COVID sur la situation de l'emploi. Ces trois branches professionnelles sont celles qui ont le plus mobilisé le dispositif FNE l'an dernier, à hauteur de 39% pour l'hôtellerie-restaurations, 18% pour le transport aérien, et 10% pour la prévention-sécurité. C'est la raison pour laquelle, **le ministère du Travail se mobilise pour maintenir l'emploi par la formation des salariés et pour aider les entreprises à anticiper la reprise d'activité.** À l'instar de l'accompagnement apporté en 2020, les conseillers d'AKTO sont mobilisés pour soutenir les entreprises des branches de l'OPCO et leurs salariés dans la mise en place de parcours de formation, et dans l'appropriation et le déploiement des outils à leur disposition.

Déployé en urgence pour répondre à la mise en place massive de l'activité partielle l'an dernier, **le FNE-Formation a vocation en 2021 à accompagner les entreprises et leurs salariés vers la reprise d'activité, à travers des parcours de formation plutôt que des formations individuelles.** L'objectif étant d'aider les salariés à monter en compétences et à s'adapter aux évolutions de leurs métiers et aux mutations technologiques et économiques en cours dans leurs secteurs d'activité. En 2020, les ouvriers et employés ont représenté la grande majorité des salariés formés via le FNE-Formation (80%).

La convention-cadre entre l'État et AKTO dans le cadre du FNE-Formation vient ainsi compléter le panel de leviers mobilisés par l'OPCO pour soutenir ses branches professionnelles. AKTO poursuit ainsi son engagement auprès du **Fonds Social européen**, en faveur des publics les plus fragilisés face à l'emploi. **La convention signée entre AKTO et le FSE mobilise une enveloppe de 11,3M€ pour renforcer l'accompagnement des entreprises de plus de 50 salariés dans la montée en compétences de leurs salariés**, en particulier ceux de premier niveau de qualification, et pour assurer leur employabilité au sein de l'entreprise.

La prise en compte de l'enjeu de l'emploi a ainsi amené **le Conseil d'administration de l'OPCO, à lever 14,5M€ de fonds mutualisés sur les coûts pédagogiques des parcours relevant du FNE-Formation et du FSE en 2021** – dans le respect de condition de taille d'entreprises.

**Enfin AKTO est partenaire du dispositif "Transitions collectives"** (TransCo) lancé en début d'année pour aider les salariés dont l'emploi a été fragilisé par la crise à se reconvertir vers les métiers porteurs. **Chaque Direction régionale d'AKTO participe aujourd'hui activement aux gouvernances territoriales mises en place**, dans l'objectif de décliner localement les orientations portées par nos secteurs tant en termes de mobilité professionnelle que de besoins de recrutement.

Contact Presse :

Mathias NIRMAN - [mathias.nirman@chefcab.fr](mailto:mathias.nirman@chefcab.fr) - 06 33 59 27 31

### **A propos d'AKTO :**

*AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.*

### **AKTO en quelques chiffres :**

*27 branches professionnelles, 164 000 entreprises adhérentes qui représentent 6 millions de salariés. En 2020, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 880 000 salariés et de 46 000 alternants. AKTO, c'est près de 900 salariés sur tout le territoire dont les DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint Barthélemy et Mayotte depuis le 1er janvier 2021.*